



Avis public aux personnes et organismes désirant s'exprimer sur le projet de Règlement n° 2023-344 Règlement modifiant le règlement du Plan d'urbanisme n° 215

Conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, lors d'une séance tenue le 17 janvier 2023, le Conseil municipal de la Municipalité de Saint-Samuel a adopté, par résolution, le projet de règlement intitulé « Règlement n° 2023-344 modifiant le Plan d'urbanisme n° 215 de la Municipalité de Saint-Samuel ».

Description de la zone concernée :

- La zone concernée est approximativement localisée à l'intersection du 3<sup>e</sup> rang O et des rues Sainte-Hélène et de l'Église.

Ce projet de règlement a pour objet de modifier le Plan d'urbanisme afin :

- D'agrandir l'affectation Mixte résidentielle / commerciale « R/C » à même une partie de l'affectation Publique et institutionnelle « P » le long du 3<sup>e</sup> rang O.

**AVIS** est, par la présente, donné de la tenue d'une **assemblée publique de consultation**, le 14 février 2023, à 19 h, au 143, rue de l'Église.

Cette assemblée de consultation permettra au conseil d'expliquer le projet de règlement et les conséquences de son adoption et d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la Municipalité au 140, rue de l'Église, Saint-Samuel, Québec, G0Z 1G0. Ce projet ne comprend pas de disposition qui doit faire l'objet d'une approbation référendaire.

FAIT À LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-SAMUEL, CE 23 JANVIER 2023.

---

Directrice générale